ANNONCES NOUVELLES

PENSION DEMANDEE — Un jeune homme désire avoir une bonne maison de pension dans une famille privée parlant bon français. S'adresser à " S " Bureau du " Canada. "

28 août 1886—3ins

SITUATION DEMANDÉE— Un jeune homme, ayant une bonne instruction française et anglaise, demande une place comme commis dans une campagne ou dans une ville. S'adresser à S. L... No. 298 rue Church, Ottawa.

ON DEMANDE—Un bon garde-magasin, s'adresser de suite au No 257, rue Cumberland.

ALEX DACKUS
25 août 1886—3ins Gérant.

ON DEMANDE—Cinq bons agents, s'adresser à Chevrier Frères, 406 rue Sussex Ottawa.

A VENDRE

Magnifique poste de commerce, situé sur la place de Masham en face de l'Eglise. En outre, cent arpents d'excellentes terres, formant une propriété agricole avec maison, étable et remise.

S'adresser à
JULES SNUBB, Propriétaire,
Masham Mills
Ottawa 14 août 1886—3m.

Fabrique de Voitures de la Puissance

LAYEUX & MITCHELL

PROPRIÉTAIRES

287—RUE SUSSEX—287

OTTAWA

Les soussignés désirent attirer l'attention du public en général sur leur nouvel établissement où ils prendront constamment des ordres pour la confection de voitures couvertes et non couvertes buggies, express, phaétons, rockaways, omnibus et autres sortes de voitures. Aussi ; traines sauvages simples et doubles pour attelage, des patrons les plus modernes.

Les matériaux employés pour la confection des voitures d'hiver et d'été sont de première qualité ; tout ouvrage garanti, tant sous le rapport de la main d'œuvre que de la solidité et du fini pour donner satisfaction complète à tous.

N'oubliez pas de donner vos ordres au No 287 rue Sussex, pour une belle et bonne voiture.

Visite sollicitée.

LAYEUX ET MITCHELL.
Ottawa, 21 août 1886. 2s.

TABAC ! TABAC !

Cleveland Parlor

Chs Desjardins, proprietaire
148, rue Rideau

Toujours en mains assortiment complet et varié de Pipes, Cigars Tabacs, Cigarettes, de toute sorte et de toute qualité à des prix défiant la compétion ; M. Desjardins invite ses nombreux amis à lui faire une visite, convaincu qu'ils seront satisfaits.

Boutique de barbier de première classe ; trois chaises continuellement à la disposition des pratiques. Tout ouvrage fait par des ouvriers expérimentés.

Satisfaction à tous

CHS. DESJARDINS

20 août 1886—6m.

Dépôts du Journal

M. Thomas, épicier, Hull.

Mlle Séguin, rue Principale, Hull.

Madame Arbique, rue Principale, Hull.

M. Guillaume, libraire, York et Sussex, Ottawa

Couchettes en bois dur, d'un beau fini (double) depuis $1.50 en montant, meilleur marché en ville, à la Maison Economique, No 353 rue Wellington.

14 juillet—3m.

Actualité

Une grande variété d'objets de piété d'images et de livres pour la dévotion à Ste Anne etc. etc.....
Se vendent actuellement aux magasins de

P. C. GUILLAUME

No 455 Rue Sussex, et Coin des rues Sussex et York.

Attendez ! attendez ! Venez voir ! venez voir

Personne ne peut vendre les savons aux prix de la Maison d'Epargne, rue Dalhousie.

Queen's Laundry, 6 cts, pris d'ailleurs, 8 cts ; Savon Electric, 6 cts, prix d'ailleurs, 8 cts ; savon enveloppé, 7 barres pour 25 cts ; 25 palettes pour 25 cts.

Faites attention aux changements d'annonce tous les jours.

Graisse, 10 la livre

$1 dans votre poche est mieux que dans celle d'un autre.

N. A. SAVARD.

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sortes et de tout prix. Exemple : chaussures élastiques pour hommes, d'une piastre et vingt-cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du *Canada*

Achetez vos meubles, effets et vos poêles à la Maison Economique, No 353 rue Wellington.

14 juillet—3m.

Courrier de Montréal

—Les recettes de la douane, jeudi, ont été de $40,923.98.

—M. Bourinot de la Chambre des Communes, est au Balmoral.

—M. l'abbé Dupret, P.S.S., a été nommé économe du collège de Montréal.

—Les Chevaliers du Travail font aujourd'hui un pique-nique à Ormstown.

—M. F. Bayard remplace M. E. Lavigne comme gérant de l'Union des abattoirs.

—Le bibliothèque Ville-Marie sera ouverte aux membres le premier septembre prochain.

—On construit une double voie de chars urbains sur la rue Craig, à l'est de la rue Saint Denis.

—La profondeur de l'eau dans le chenal du lac Saint-Pierre était hier matin de 26 pieds 5 pouces.

—Il y a aujourd'hui à l'île Sainte-Hélène, jeux militaires et athlétiques par la Batterie de Campagne.

—Jusqu'à cette date, il est venu dans notre port, 27 vaisseaux d'outre-mer, de plus que l'an dernier.

—Un homme marié, de cette ville, a été arrêté sous accusation d'assaut indécent sur une jeune fille de 14 ans.

—MM. Seath et Daveluy ont été nommés curateurs aux biens de M. A. G. Morin et de M. J. A. G. Delfosse, faillis.

—M. Charles J. Duckett, épicier, rue Saint-Jacques a fait cession à MM. Kent et Turcotte. Passif $4,000, actif $2,000.

—Une pétition de MM. Kent et Turcotte demandant permission de vendre les biens de M. R. J. Lalonde, failli, a été accordée hier.

—M. A. A. Beauchamp, bijoutier, a été élu maire de la paroisse de Saint-Louis du Mile End, en remplacement de M. Edouard Gaudry.

—Aujourd'hui sera jouée une partie de base ball, au Parc Otterburn, entre le club " Beloeil," de Beloeil, et le club " Dollard." de Montréal.

—William Grand, journalier, de Maisonneuve, a été arrêté sous soupçon d'avoir volé la montre d'un de ses amis A. Renaud. Procès lundi.

—J. A. Cloran, accusé d'avoir obtenu la somme de $100 avec intention de frauder M. E. Elliott, subira son procès devant la cour du Banc de la Reine.

—Le pique-nique annuel donné à leurs employés par les directeurs de la compagnie "Dominion Type Foundry," a lieu aujourd'hui, à Sainte-Rose.

—La cause de la compagnie du chemin de fer Ontario, Québec avec plusieurs personnes de la Pointe-Claire, occupait incidemment la cour, hier matin.

—Madame Bourdon et Mademoiselle Bourdon, de Holyoke, Massachusetts, sont en promenade en cette ville et sont les hôtes du sergent Beauchemin.

—Un jeune homme du nom de Godfroid, âgé de 16 ans, demeurant au No 132 rue Burgess, à la Pointe Saint-Charles, est disparu depuis dimanche, le 22 août.

—M. J. G. Arnton a été choisi agent général de l'exposition provinciale de Sherbrooke à Montréal. Cette exposition commencera le 23 septembre prochain.

—Le feu s'est déclaré deux fois de suite dans les maisons inoccupées du Dr Ward, en arriere du No 16 rue Dumarais. On croit que c'est l'œuvre d'un incendiaire.

—La compagnie des chars urbains a commandé à M. Larivière, vingt nouveaux sleighs pour l'hiver prochain. Ils seront peints de couleurs différentes pour chaque rue.

—M. Hyacinthe Beauchemin a réussi à lever de six pieds le vapeur *Passport* calé à l'entrée du canal Cornwall. Il espère terminer avec succès le renflouement du vapeur naufragé.

—Le chef de police a reçu une lettre de Syracuse, New-York, demandant des renseignements sur le compte d'un nommé Dennis Brady qui aurait habité Montréal il y a quelque 8 ans.

—La cause de Madame Conway contre la compagnie du chemin de fer Atlantique et Nord-Ouest est revenue devant la Cour, hier. On veut nommer des arbitres, mais on ne s'entend pas sur le choix.

—M. Everett Frazer, de la maison Frazer & Co. de New-York, est parti pour Vancouver avec M. Van Horne, afin d'organiser un système rapide de transport du fret expédié de la Chine et du Japon à l'est.

—L'échevin Jeannotte et le chef de police sont partis hier matin de Chicago pour revenir à Montréal. Ils ont visité les postes de police de la Cité Reine de l'Ouest et ont été très bien reçus par les autorités municipales.

—A la dernière assemblée du bureau des examinateurs des grains de Montréal, trois délégués ont été nommés pour représenter le bureau à l'assemblée annuelle générale qui se tiendra à Toronto, le 7 septembre prochain.

—Dame Catherine A. Fime qui poursuit son mari M. Hugh J. McCready en séparation de corps a obtenu de la Cour que ce dernier lui paye une pension alimentaire de $100 et la même somme pour déboursés dans sa cause.

—Les filles de la rue Friponne, arrêtées dernièrement dans une maison de prostitution se sont encore présentées hier matin devant la Cour du Recorder. La maîtresse a été condamnée à $35 d'amende ou six mois de prison et ses acolytes à dix piastres chacune.

—Son Honneur le juge Desnoyers a rendu sa décision au sujet de l'enquête de l'affaire Walters-Brosseau. L'accusé Walters a été envoyé devant la cour du Banc de la Reine pour y subir son procès. Il a été conduit à la prison où il restera jusqu'à ce qu'il ait donné caution.

—Le juge Dugas a renvoyé la cause des matelots du " Lizzie C. Troop," contre leur capitaine, Omer Brown, en cour supérieure, devant le juge Mathieu. Cette cause est d'un haut intérêt pour les navigateurs, et le juge Dugas a cru devoir la soumettre à un juge de la cour supérieure.

—Le maire McDonald et le conseiller Arpin de Saint-Jean, Québec, sont venus en cette ville pour connaître la décision de la compagnie du chemin de fer Atlantique et Nord-Ouest, concernant le parcours de ce chemin de Farnham à Sherbrooke. Saint-Jean est prêt à donner $20,000 à la compagnie si elle veut la traverser.

—M. Auclair, du greffe de la Cour du Recorder a fait 304 sommations contre des propriétaires de chiens non licenciés depuis 18 jours. Ces actions ont rapporté à la cour un revenu de $650.50: M. Auclair en a encore assez de sommations de ce genre pour l'occuper plusieurs semaines.

—MM. George Arnoldi et Charles Edouard Gagnon, agents commerciaux, courtiers et commerçants de Montréal, ont fait cession de leurs biens, à la demande de la Banque British North América. Passif environ $20,000. L'actif n'est pas connu exactement. La cession a été faite entre les mains de MM. Seath et Daveluy.

A TRAVERS LE COMTE D'OTTAWA

L'opérateur de la station, à Papineauville, a failli être victime d'un très sérieux accident, la semaine dernière.

Il ne fut cependant que légèrement frappé à la tête par le signal au moment où il le faisait fonctionner.

M. Chabot est à se bâtir une superbe résidence sur la presqu'île, dans le but de retirer les touristes l'an prochain. Son site commande une vue charmante et les plaisirs sur l'eau sont à sa porte.

On parle de construire un aqueduc à Papineauville, sur le même plan que celui de Montebello

La clôture des exercices du jubilé a eu lieu à Montebello ; le jubilé a produit beaucoup de bien dans la paroisse.

L'exposition agricole industrielle No 1, division B, du comté d'Ottawa aura lieu à Montebello, le 26 septembre prochain.

Sur le parcours de l'Atlantique aussi bien que sur celui du Pacifique, la récolte est belle et abondante à surprendre tout le monde.

Les autres pays paraissent également favorisés.

Nous n'en sommes pas jaloux, mais s'ils eussent eu leur tour de pénurie la nôtre se vendrait peut être mieux cet automne.

Nous craignons que l'abondance universelle empêche la vente à des prix rémunératifs.

Nos cultivateurs ont de gros arrérages à payer par suite de la disette des années passées, et ils ont grandement besoin d'un bon marché d'automne et d'hiver pour reprendre le dessus.

Nous leur souhaitons de grand cœur—*L'Interprète.*

NOYADES A TROIS-RIVIERES

M. Laforce, de la maison Laurent et Laforce, de Montréal, a reçu hier avant midi, un télégramme de Trois Rivières, lui apprenant que son fils venait de se noyer avec un de ses compagnons.

Le jeune Laforce est parti de Montreal vendredi dernier pour aller passer quelques jours en villégiature dans la ville de Trois-Rivières. Vers deux heures, hier, M. Laforce, père, télégraphia à son fils, lui demandant de retourner à Montréal au plus tôt. Pour réponse, il ne reçut que la fatale nouvelle de ce matin.

Il paraît que le jeune homme était allé en pique-nique à l'île Baptist, aux bouches du Saint Maurice, avec un ami, M. Normand, fils de M. Normand, entrepreneur. Hier après-midi, ils se mirent à l'eau pour se baigner et se noyèrent dans l'endroit dangereux qu'on appelle les *chenaux*.

Le défunt n'était âgé que de 17 ans, et était teneur de livres de la maison Laurent et Laforce.

Le choc nerveux éprouvé par Madame Laforce, en apprenant la terrible nouvelle, a été si violent qu'on s'attend à la voir expirer d'un moment à l'autre.—*Presse.*

L'OISEAU DU SAUVEUR

LÉGENDE BRETONNE

—Mère, quel est ce petit oiseau qui gazouille si joyeusement sur la branche de l'aubépine qui croît là-bas dans le jardin ? Son plumage m'a frappé vivement : on dirait que son cou est d'un rouge de feu. Est-ce la couleur de ses plumes, ou quelque blessure qui ait pu les souiller ainsi ?

Garde-toi bien, chère enfant, de faire du mal à ce gentil oiseau qui vient ainsi chaque jour te récréer par ses douces chansons. Cet oiseau qu'on nomme rouge gorge à cause des plumes qui ornent son cou, est aussi appelé l'oiseau du Sauveur.

Le divin Jésus venait d'être condamné à mort par Ponce-Pilate. Chargé d'une lourde croix de bois, poursuivi par les imprécations et les maltraitements d'une foule ivre de haine et de fureur, il avait gravi la montagne du Calvaire, où devait s'accomplir l'infâme déicide. Dépouillé de ses vêtements, il avait été cloué sur l'instrument de son supplice, puis élevé en l'air pour servir de spectacle à la multitude effrénée. Ses infâmes persécuteurs, par dérision à sa dignité de Roi des Juifs, avait orné son front d'une couronne d'épines dont les pointes aiguës transperçaient sa chair sacrée.

Au même moment, un petit oiseau vint se percher sur un des bras de la croix. Il considéra quelques instants cette foule de forcenés qui accablaient de malédictions le Fils de Dieu, leur victime, puis, après avoir poussé vers le ciel un petit cri plaintif, il vola aussitôt vers Jésus, et l'effleurant de ses ailes, il arracha avec son petit bec une épine qui meurtrissait cruellement le front royal de Jésus. Une goutte de sang divin qui pendait à la pointe de l'épine, tomba sur le petit cou de l'oiseau compatissant, et imprégna son plumage de cette couleur qu'il a conservée depuis pour en perpétuer le souvenir, et montrer aux générations futures qu'un petit oiseau, une simple créature du bon Dieu, avait donné aux Juifs une leçon de compassion et d'humanité. G.M

DANS LA CAPITALE

Pour le Nord-Ouest

M. W. Bortwick de la rue Rideau a expédié, hier, une consignation considérable de fruits et légumes à MM. Mowat et frère, de Régina.

Cour de Police

28 août—Bien peu de prisonniers ce matin devant cette cour. Moïse Joubert, Martin Sloane et Fred Arckville, pour ivresse, sont condamnés à $2 d'amende et $1 de frais chacun; Ernest Bisson, troublé la paix publique, $3 d'amende et $2 de frais ; J. Bte Richer, bruit dans sa maison, renvoyé en prison jusqu'à lundi.

La chaleur

Depuis trois jours la chaleur est intense. C'est à coup sûr la période la plus chaude de la saison que nous traversons. Aujourd'hui encore la température n'est rien moins que torride.

Pour Montréal

Ce matin vers 8 heures, un nombre considérable d'amateurs de jeu de Crosse sont descendus à Montréal par le Canada Atlantic pour assister aujourd'hui à la grande joûte entre les clubs " Montréal " et " Toronto, " joûte qui promet d'être fort contestée.

A la prison

Le nombre de prisonniers dans la prison du district est actuellement très restreint. Nul doute que les approches de l'automne le feront augmenter

Refrains joyeux

Dans plusieurs rues de la basse-ville, de gaies chansons canadiennes se font entendre jusqu'à heure assez avancée de la soirée depuis quelque temps ; les " voyageurs profitent de leurs derniers jours dans la ville avant de s'enfermer pour les longues saisons d'automne et d'hiver dans les forêts.

Vente de bancs

La vente des bancs de l'église Ste Anne de cette ville aura lieu demain à la suite de la messe.

Assemblée de demain

Le petit vapeur " Rambler " a été nolisé par quelques citoyens de la Capitale pour faire le trajet d'ici à Papineauville demain, à l'occasion de la grande assemblée politique.

Autre miracle

On nous rapporte une nouvelle guérison miraculeuse arrivée durant le pèlérinage d'Ottawa sous la direction du Rév. M. Sloan.

Une demoiselle Nellie Clark, de Quyon, qui avait complètement perdu l'ouïe a été guérie; elle entend aujourd'hui de ses deux oreilles comme si jamais elle n'avait été sourde.

Pour la chasse

Les disciples de St Hubert voient approcher avec plaisir la date du 1er septembre qui leur ouvre la chasse aux canards et aux perdrix. Tous se préparent à faire bonne chasse et à ne pas revenir bredouille de leur première expédition.

Vagabonds

Les vols de jour et les attaques nocturnes deviennent à la mode de puis quelque temps. Une sentence très forte contre les premiers qui seront pris aurait probablement le bon effet de faire diminuer cet état de choses.

Vieilles pierres

Quand le Parlement a été construit, un bon nombre de pierres qui étaient restées avaient été mises de côté. On les emploiera pour les nouvelles bâtisses départementales.

Contrats

Tous les contrats pour la pose des tuyaux d'égoût dans le quartier St George, ont été accordés à M. H. H. Holmes. Ces travaux avancent rapidement.

Ligne d'omnibus

A partir de dimanche, le 29 août, M. G. Gratton tiendra une ligne d'omnibus depuis le Bureau de Poste d'Ottawa jusqu'au cimetière Notre-Dame, sur le chemin de Montréal. Voici les heures du départ :

Du Bureau de Poste d'Ottawa : 1½ hrs. p.m., 2 hrs. p.m., 2½ hrs. p.m., et 3 hrs. p.m.

Départ du cimetière : 4½, 5½ et 6 hrs. p.m.

Billet, aller et retour, 20 cents.

Un omnibus se rendra aussi tous les dimanches aux sources sulphuriques sur le chemin de Montréal.

Départ du Bureau de Poste : 1½ hrs. p.m.

Billet, aller et retour, 50 cents.

Attaque

Hier soir, vers les 9 heures, un jeune homme passant sur la rue Bank, près de la rue Cooper a été brutalement attaqué par deux individus qui lui demandèrent de l'argent. A l'aide de sa canne le jeune homme eût vite mis en fuite ses deux lâches assailants.

Le bazar

Le bazar pour venir en aide à l'église St Jean-Baptiste marche de succès en succès. Chaque jour et le soir surtout, il y a foule et les bénéfices, nul doute, seront dignes de l'œuvre auquel il sont dédiés.

Demain, le bazar sera ouvert depuis 5½ jusqu'à 11 heures du soir. Ce sera une bonne occasion d'aller y faire une visite. Remarquons bien que le prix d'entrée, seul constitue déjà une aumône en faveur du complément du magnifique temple St Jean Baptiste ! Que ce soit le rendez-vous général pour demain !

Une manie

Un individu a pris l'habitude de conduire son cheval à une allure effrénée chaque soir, vers les 11 hrs sur la rue St Nicolas. En premier lieu les résidents croyaient à un cheval à l'épouvante, mais la chose etant devenue fréquente, ils ont vite constaté le fait. Probablement qu'une courte visite de l'individu au magistrat de police aurait l'effet de faire changer un peu ce mode de promenade au golop.

Un acte indigne

Jeudi soir, quelques jeunes gens ont jeté plusieurs seaux d'eau dans un baril de chaux près de chez M. Easton, sur le bord du Canal. Le feu ayant pris en très peu de temps, le commis du bureau de M Easton fut assez vif pour transporter le baril à une courte distance et éviter par là une désastreuse conflagration.

Notes de la rivière

Le vapeur " Dandy " est parti pour Montréal hier soir ayant à sa remorque huit barges americaines chargées de bois. Le " Gatineau " est parti hier après midi pour Montréal avec une cargaison générale de fret.

Adresse

Son Honneur le Maire McDougal présentera une adresse au nom du Conseil de Ville, aux honorables MM. Blake et Mowat, à l'Hôtel de Ville, à leur arrivée.

EXCURSION

Le corps de musique de Hull a été engagé pour prendre part à l'excursion de Papineauville par le vapeur " Express " demain matin. Départ à 7½ hrs. du quai Eddy.

ECHOS DE HULL

Aqueduc

Hier après midi, M. Rodolphe Lemieux, entrepreneur du réservoir, a invité Son Honneur le maire à venir hisser le drapeau au mât qui couronne le réservoir et qui a été mis en place hier. M. Rochon s'est rendu à cette invitation en compagnie de quelques citoyens, et après la cérémonie faite a fait parvenir aux ouvriers du réservoir les rafraîchissements d'occasion pendant cette journée de chaleur torride.

A Papineauville

Pour l'avantage des citoyens de Hull qui désirent assister à la grande assemblée de Papineauville, demain, le vapeur " Express " arrêtera au quai de M. Laverdure, à Hull, quelques minutes après son départ d'Ottawa.

BULLETIN COMMERCIAL

La Vieille France n'oublie jamais les enfants de ses enfants ; lors même qu'ils sont éloignés d'elle, elle éprouve un vrai bonheur de pouvoir les reconnaître, par leur fidélité aux traditions de leurs pères : Dieu et nos droits.

Montres, Bijouteries, Joncs de mariage etc, en tous genres, à 50 pour 100 de rabais et garantis tels que représentés sinon l'argent vous sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Sapeurs.

Bargains à commencer d'aujourd'hui.

Le 21 août 1886.

PLAINTE—On ne peut pas tout avoir. Un dyspeptique de vieille date se plaint de ce que le remède du Dr Sey n'est pas aussi délicieux à prendre que certaines préparations dont il a toujours fait usage. Si ce monsieur a en vue de flatter son palais, il est bien facile de le faire : les confiseurs ne manquent pas Mais s'il veut guérir, c'est l'action du remède, et non le goût, qu'il doit considérer. S'il l'avait fait dès le commencement, en prenant un véritable remède, comme le remède du Dr Sey, il y a peut être longtemps que sa dyspepsie aurait disparu.

LORD & THOMAS, NEWSPAPER Advertising, 45 to 49 Randolph St., Chicago, keep this paper on file and are authorized to make contracts with **ADVERTISERS.**

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

Il chancela comme un chêne sous la hâche, se débattit furieusement et enfin, perdant plante, tomba en criant d'une voix formidable :

—A moi !....les amis, à moi !....

Nul ne répondit à son appel.

A l'autre extrémité du carrefour, les conjurés après une lutte désespérée, combat d'hommes qui ont fait le sacrifice de leur vie, les conjurés cédaient....

Le gros de l'infanterie du duc de Sairmeuse accourait.

On entendait les tambours battant la charge, on apercevait les armes brillant dans la nuit.

Lacheneur, qui était resté à la même place, immobile sous les balles, sentit que ses derniers compagnons allaient être écrasés.

En ce moment suprême, le passé lui apparut fulgurant et rapide comme l'éclair. Il se vit et se jugea. La haine l'avait conduit au crime. Il se fit horreur, pour les hontes qu'il avait imposées à sa fille. Il se maudit pour les mensonges dont il avait abusé tous ces braves gens qui se faisaient tuer...

C'était assez de sang comme cela, ceux qui restaient, il fallait les sauver.

—Cessez le feu !....mes amis, commanda-t-il, retirez-vous...

On lui obéit....et il put voir comme des ombres qui s'éparpillaient dans toutes les directions.

Il pouvait fuir aussi, lui, ne montait-il pas un vaillant cheval qui l'emporterait vite loin de l'ennemi !....

Mais il s'était juré qu'il ne survivrait pas au désastre, déchiré de remords, désespéré, fou de douleur et de rage impuissante, il ne voyait d'autre refuge que la mort...

Il eût pu l'attendre, elle approchait ; il aima mieux courir au-devant d'elle. Il rassembla son cheval, l'enleva de la bride et des éperons et le lança sur les soldats du duc de Sairmeuse

Le choc fut rude, les rangs s'ouvrirent, et il y eut un instant de mêlée furieuse....

Mais bientôt le cheval de Lacheneur, le poitrail ouvert par les baïonnettes, se cabra ; il battit l'air de ses sabots, puis ses jarrets plièrent, et il se renversa, entraînant son cavalier....

Et les soldats passèrent, ne pouvant se douter que sous le cadavre du cheval le maître se débattait sans blessures.

Il était une heure et demie du matin....le carrefour était désert.

Rien ne troublait le silence que les gémissements de quelques blessés appelant leurs compagnons et implorant des secours....

Le secours ne devaient pas venir encore.

Avant de penser aux blessés, M. de Sairmeuse songeait à tirer parti des évènements pour sa fortune politique.

Maintenant que le soulèvement était comprimé, il importait de l'exagérer, les récompenses devant être proportionnées à l'importance du service rendu.

On avait ramassé, il le savait, un certain nombre de conjurés, quinze ou vingt ; mais ce n'était pas assez pour l'éclat qu'il désirait, il voulait plus d'accusés que cela à jeter à la Cour prévôtale ou à un commission militaire.

Il divisa donc ses troupes en plusieurs détachements qu'il lança de tous côtés, avec l'ordre d'explorer les villages, de fouiller les maisons isolées, et d'arrêter tous les gens suspects....

Sa tâche, après cela, était terminée sur ce terrain, il recommanda une fois encore la plus implacable sévérité, et reprit au grand trot la route de Montaignac.

Il était ravi, assurément il bénissait, comme M. de Courtemieu, ces honnêtes et naïfs conspirateurs ; mais une crainte, qu'il s'efforçait vainement d'écarter, empoisonnait en satisfaction.